

## L'incubateur Impulse, qui fête ses 25 ans, veut "doubler sa capacité d'accompagnement" (Maxime Defous, directeur)

Issu de la loi Allègre, l'incubateur généraliste Impulse fête ses 25 ans à Marseille. À fin 2025, la structure portée par les universités d'Aix-Marseille et Avignon a soutenu la création effective de 227 entreprises. "Nous sommes le premier dispositif de valorisation de la recherche publique au service des chercheurs", résume Maxime Defous, directeur de l'incubateur, le 2 décembre. Sa feuille de route, définie dans le cadre du PUI Provence, prévoit de "doubler ses capacités d'accompagnement" et de "renforcer la création de projets" issus du biocluster Marseille Immunology.

"Nous avons toujours le même esprit, la même passion, le même dynamisme dans l'accompagnement des porteurs de projets avec une logique de proximité, et, j'ai envie de dire, presque de travail d'artisan, puisque l'incubateur, c'est une petite dizaine de personnes qui travaillent activement pour aider une vingtaine de nouveaux projets par an", s'enthousiasme Maxime Defous, directeur de l'incubateur généraliste inter-universitaire Impulse.

Créé par les universités d'Aix-Marseille - plus de dix ans avant leur fusion - et d'Avignon, rejoints par près d'une dizaine d'organismes de recherche et d'écoles, Impulse a célébré ses 25 ans, mercredi 3 décembre 2025, à l'occasion de sa journée portes ouvertes annuelle au cours de laquelle une vingtaine de start-up innovantes ont présenté leurs prototypes ou leurs produits, sur le technopôle de Château-Gombert à Marseille. Il fait partie des 23 incubateurs mis en place dans le cadre de la loi Allègre de juillet 1999, qui voulait donner la possibilité aux chercheurs de créer des entreprises pour valoriser leurs travaux de recherche, et pour ce faire, d'être accompagné dans l'entrepreneuriat.

### La gouvernance d'Impulse

L'incubateur Impulse est administré par un conseil d'administration et une assemblée générale composés par les membres fondateurs : Aix-Marseille université et Avignon université, et les membres associés : CEA, CNRS, IRD, Inserm, Inrae, AP-HM, École nationale supérieure des arts et métiers d'Aix-en-Provence, Centrale Méditerranée et l'École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne. Représentant l'État, le Drari est associé à ces deux instances exécutives.

### Un taux de conversion de 82 %

À fin 2025, sur 276 projets incubés, Impulse a ainsi soutenu la création de 227 entreprises sur le site d'Aix-Marseille, soit un taux de conversion de 82 %. Ces créations ont généré 2 250 emplois directs, dont plus de 1 150 sont "préservés".

aujourd’hui - le taux de survie étant de 90 % à cinq ans et 50 % depuis 2000 -, ainsi que 4 500 emplois indirects. Un projet sur deux issus de l’incubateur est lauréat au concours i-Lab ou en catégorie "Émergence" du concours Cnaceti (Concours nationale d'aides à la création d'entreprises de technologies innovantes) et/ou titulaire d'une bourse French Tech. Les entreprises accompagnées ont cumulé plus de 637 M€ de fonds privés, hors rachat. "Nous sommes le premier dispositif de valorisation de la recherche publique au service des chercheurs", estime Maxime Defous, qui dirige l’incubateur de 2022.

Depuis sa création, "l’incubateur a conservé son ADN et sa lisibilité", poursuit-il, "ce qui est l’une des raisons de son succès et de ses résultats. Des chercheurs qui ont réalisé des projets d’entrepreneuriat sont parfois revenus vers nous cinq à dix ans plus tard pour redémarrer une nouvelle aventure." Au fil des années, Impulse s'est "professionnalisé et a étoffé son équipe. Mais sur le fond, le modèle reste assez simple : un accompagnement sur deux ans, avec un financement spécifique au risque, donnant lieu à un remboursement uniquement en cas de succès, avec l’objectif de se positionner très tôt dans la chaîne de valeur pour coordonner le mieux possible le projet de création d’entreprise", développe Maxime Defous. "Nous sommes la seule aide ante-création", souligne-t-il. "Son remboursement en cas de succès va nous permettre de financer les projets de création d’entreprise d’autres chercheurs."

## Une majorité de projets en sciences de la vie et sciences de l’ingénieur

Avec un budget d'1M€, financé en partie par les cotisations des membres et soutenu par l’État, la région Paca, la ville de Marseille et la métropole d’Aix-Marseille Provence, l’incubateur Impulse accompagne tout projet de création d’entreprise dont le siège social se trouve dans l’académie d’Aix-Marseille. Il est donc susceptible de soutenir des projets issus de laboratoires hors académie, mais s’établissant dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Hautes-Alpes ou des Alpes-de-Haute-Provence. "Impulse est aussi un dispositif de développement économique territorial", insiste Maxime Defous.

Généraliste comme la quasi-totalité des incubateurs Allègre, Impulse incube majoritairement des projets issus de la recherche en sciences de la vie, de la santé, des medtechs et de la biotechnologie (39 %), et des sciences de l’ingénieur (36 %). Les sciences et technologies de l’information et du numérique représentent 21 % de son activité. La part des sciences humaines et sociales est marginale (4 %). "C'est une thématique difficile à valoriser", reconnaît Maxime Defous, "car il y a assez peu de types de propriétés industrielles qui supportent les SHS. Mais nous avons quand même soutenu quelques projets, par exemple dans le domaine de la formation sur le sujet des arbres de connaissances."

## Doubler la capacité d’accompagnement

100 % des projets incubés sont issus ou liés à la recherche publique, pointe le directeur. "C'est le conseil d’administration, constitué des universités fondatrices et des établissements publics de l’enseignement supérieur et de la recherche du site associés, qui décident de soutenir les projets de leurs chercheurs : notre intervention est toujours assujettie à la décision d’un établissement. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans l’esprit de la loi qui a présidé à notre création. Cela ne veut pas dire qu’on s’interdit d’aider un projet extérieur à la recherche publique, mais nous recherchons toujours une mise en lien avec un laboratoire ou une technologie de la recherche publique."

Son activité s’inscrit aussi dans la politique de site, "en cohérence avec les autres acteurs de la valorisation et du transfert de technologie", notamment la Satt Sud-Est et la filiale de valorisation d’Aix-Marseille université, Protisvalor, souligne-t-il. "Chacun est bien positionné sur son métier", poursuit-il. "Nous sommes l’acteur de la création d’entreprise du PUI Provence [[lire sur AEF info](#)], dont nous sommes une brique opérationnelle. Notre feuille de route est bien définie dans ce cadre. Il nous a été demandé de doubler notre capacité d’accueil, nous sommes en bonne voie pour atteindre les résultats qui sont attendus", indique le directeur. Dans ce but, l’incubateur a doublé son équipe de chargés d’affaires, passant de trois à six, afin d’accompagner une vingtaine d’entreprises supplémentaires par an.

Impulse va par ailleurs travailler de manière étroite avec Marseille Immunology Biocluster ([lire sur AEF info](#)), afin de "renforcer la création de projets" dans le domaine de l’immunothérapie. "L’idée est de développer une approche fonctionnelle sur la création de start-up dans le domaine de l’immunologie, en les soutenant un peu plus longtemps, car le domaine de la santé est un cycle long. Une formule un peu différente, avec un temps d’incubation un peu plus long. Nous renforcerons les moyens financiers pour aider ces projets jusqu’à la création pour faire en sorte de pouvoir avancer le plus possible sur toutes les parties réglementaires."

---

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

#### **5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS**

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

**[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)**

---